



## Objectifs de l'intervention

- ▶ **Coordonner** les parcours d'insertion
- ▶ **Proposer, orienter et prescrire** les mesures et aides susceptibles de faciliter la mise en œuvre des engagements prévus dans le CER

### Effets attendus sur les parcours des allocataires :

- ▶ Faciliter l'élaboration d'un **projet professionnel réaliste**
- ▶ Développer l'**autonomie** et de la **capacité d'agir** des allocataires, vers et dans l'environnement socio-professionnel
- ▶ Accompagner la mise en œuvre de **démarches actives vers l'emploi**



## Contenu de l'intervention du Référent Socio-Professionnel (RSP)

**1 – Diagnostic** de la situation personnelle, formalisation du **Contrat d'Engagement Réciproque (CER)** et de l'**Itinéraire d'Accompagnement Personnalisé (IAP)**

**2 – Articulation de l'accompagnement Pluridisciplinaire** par la mobilisation des ressources internes et externes.

### RESSOURCES INTERNES :

- ▶ **Entretiens individuels**
- ▶ **Séquences collectives** sélectionnées et planifiées dans l'IAP de l'allocataire,
- ▶ **3 domaines d'intervention** avec l'appui des intervenants spécialisés :
  - **Domaine social** : problématiques sociales, développement de l'autonomie, capacités à la communication, compétences numériques
  - **Domaine professionnel** : projet, compétences, outils et démarches de recherche d'emploi, confrontation à l'environnement économique, communication professionnelle
  - **Domaine de la santé** (somatique et psychologique) : coordination des parcours de soin, explicitation des actes médicaux, groupe de parole, activités de développement personnel, ...

**RESSOURCES EXTERNES** : Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et des dispositifs de droit commun



## Prise en charge de l'action

L'accompagnement est financé par le Département des Alpes-Maritimes et le Fond Social Européen (FSE).



## Public

Cette action s'adresse aux **allocataires du RSA**, soumis aux droits et devoirs, originaires des **Délégations Territoriales 1 et 2** (Territoire Ouest).



## Durée Rythme

- ▶ Durée variable adaptée au bénéficiaire (moyenne de 6 mois)
- ▶ Minimum 1 entretien mensuel avec le référent socio-professionnel



## Lieux d'accueil REFLETS

### Lieux principaux :

- ▶ NICE CENTRE PALMEIRA
- ▶ Nice Ouest ICARDO
- ▶ VILLENEUVE LOUBET

Du Lundi au Vendredi de :  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30



## Contact

### Référent de l'action :

Soraya PAJOT

### Permanence administrative :

04 93 22 73 24

[referent.contact@reflets.asso.fr](mailto:referent.contact@reflets.asso.fr)

PHASE EN AMONT

ORIENTATION  
COSA – MSD – CCAS - FLASH

NATURE DES ACTIVITES

Exemple de parcours pour un CER de 6 mois

SEMAINE  
1 à 2

Accueil et contractualisation

DIAGNOSTIC

Evaluation situation personnelle, points forts, difficultés, potentiels, attentes et besoins

CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Objectifs, durée et orientations du parcours

ITINERAIRE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Contenus et planification de l'accompagnement

ENTRETIEN  
Individuel

Référent socio-professionnel

Possibilité de REORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

- ➡ Lever les freins à l'insertion
- ➡ Mettre en œuvre un parcours vers l'emploi

Coordination des parcours et suivi des allocataires

SEMAINE  
3 à 26

Mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire des 3 domaines d'intervention (en complémentarité du PDI)

- ▶ Accompagnement des allocataires à l'autonomie
- ▶ Sélection des activités proposées à chacun en interne
- ▶ Sollicitation des réseaux de partenaires
- ▶ Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et de droit commun

ENTRETIENS INDIVIDUELS

1 rencontre par mois à minima

SEQUENCES COLLECTIVES (APP)

- ▶ Ateliers thématiques
- ▶ Activités extérieures
- ▶ Session de remobilisation
- ▶ Passerelles en formation
- ▶ Immersion en entreprise

ACTIONS d'URGENCE

Au terme de la durée du CER

**SORTIE du dispositif RSA**  
Motifs de sortie : Insertion sociale, Emploi, Formation, Sortie du cadre légal du dispositif RSA  
**ou RENOUELEMENT du CER / REORIENTATION**

ENTRETIEN  
Individuel

MAJ le 13/09/2022 – V1

